

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	15 ^{ème}
Nom de site	99/101_GRENELLE_75015	Numéro	75115_014_04
Adresse du site	99-101, boulevard de Grenelle	Hauteur	R+10 (35,50 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Deux autres opérateurs présents sur le site BT (0°, 120° et 240°) et OF (60°, 150° et 320°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	16/06/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	05/03/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	05/05/2021
Historique et contexte	Ajout de trois antennes à faisceaux orientables pour la fréquence 3500 MHz (5G) La fréquence 700 MHz (5G) a été ajoutée dans la version précédente

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout des fréquences 700 MHz et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Porte d'accès à la terrasse à 2 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 0° < 2V/m ; 120° < 1V/m ; 240° < 2V/m 5G : 0° < 2V/m ; 120° < 1V/m ; 240° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	41,80 m azimuts 0° et 120° ; 38,50 m azimut 240° pour les antennes 3G/4G/5G 41,30 m azimuts 0° et 120° ; 38,00 m azimut 240° pour les antennes 5G (3500)		

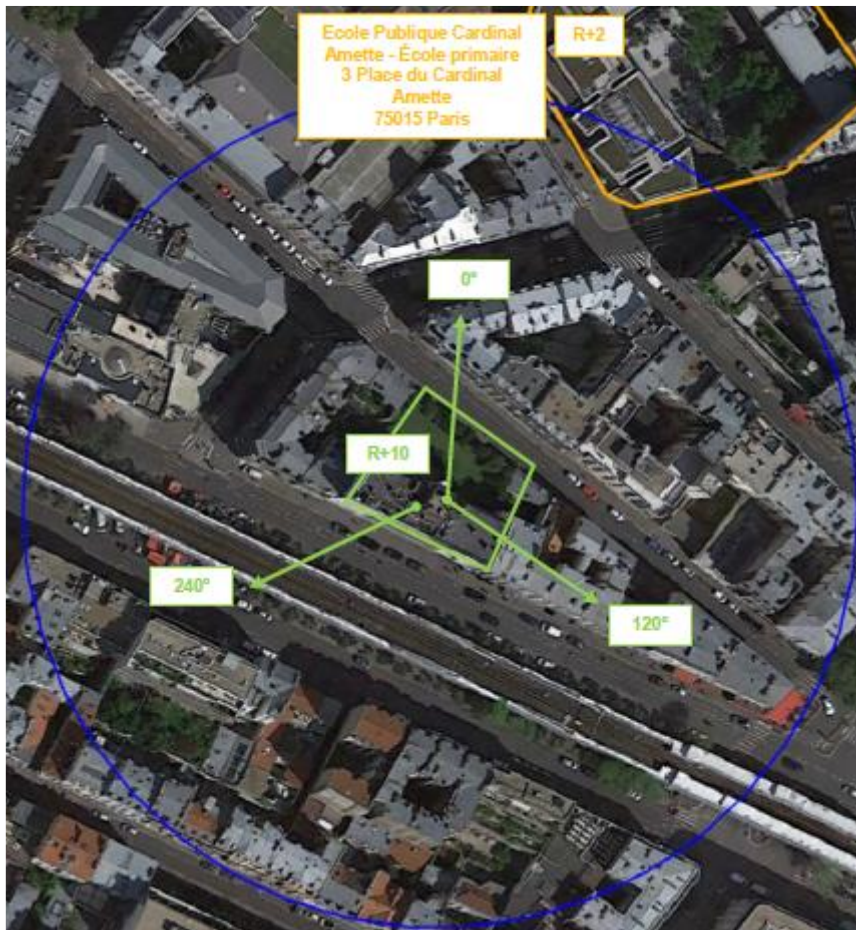
Incidence visuelle

Description des antennes	Seuls des compléments aux antennes existantes seront installés, reprenant les teintes et aspects du matériel présent.
Intégration antenne	Les antennes sont maintenues de teinte gris clair type RAL 7035, en retrait de façade, afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur gris, et restent invisible depuis la rue.

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

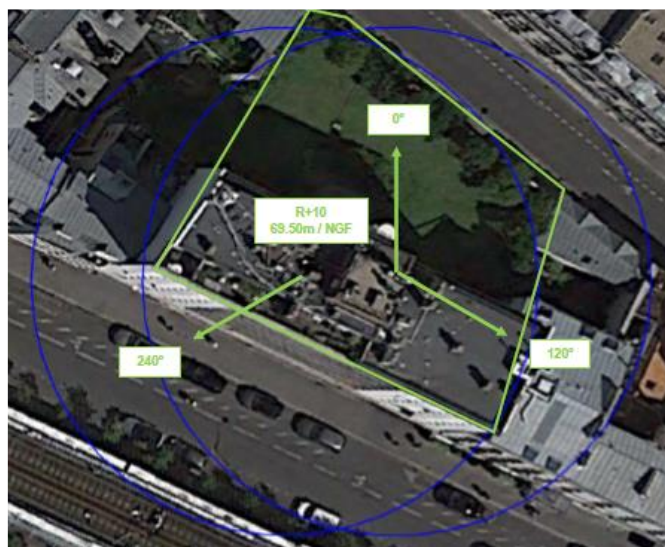
Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole Publique Cardinal Amette - École primaire	3 Place du Cardinal Amette 75015 Paris	R+2	NON	85 M	< 1 V/m soit 2,36%

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole Publique Cardinal Amette - École primaire	3 Place du Cardinal Amette 75015 Paris	R+2	NON	85 M	< 1 V/m soit 1,15%

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

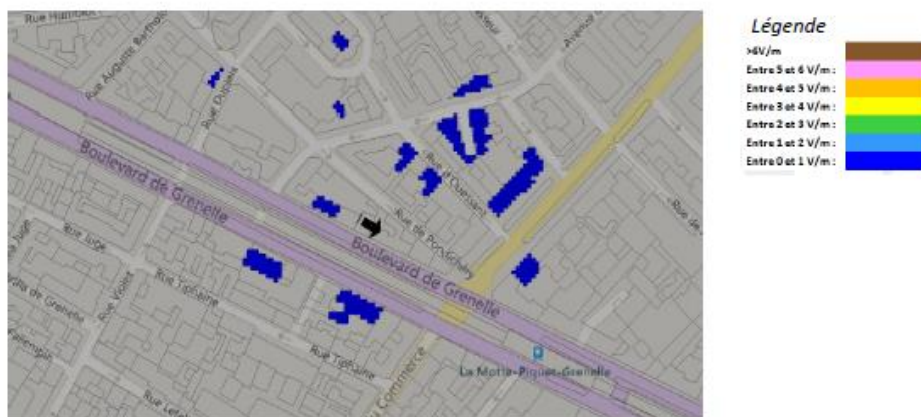


Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

Pour l'antenne à faisceau fixe orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25 m.



Pour l'antenne à faisceau fixe orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 25 m.



Pour l'antenne à faisceau fixe orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25 m.



	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25 m	25 m	25 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour le 3500MHz (5G)

Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 22 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25 m.



	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25 m	22 m	25 m

Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat du projet :



Vue des Azimuts

Azimet 0°



Azimet 120°



Azimet 240°

